

ÉDITO



Dans notre précédente Lettre, nous mettions en avant quelques-uns de nos lauréats qui ont choisi d'orienter leur vie dans les métiers du secteur médico-social. Constatant qu'un grand nombre opte pour un retour à la terre et à ses métiers, nous ouvrons, cette fois, les pages de ce nouveau numéro à ces lauréats afin qu'ils nous présentent leurs beaux projets.

Nous continuerons à honorer cette diversité, caractéristique essentielle de la Fondation de la 2^e chance, rendue possible grâce à l'engagement de centaines de bénévoles (instructeurs/rices, parrains/marraines) de toutes expériences, animés par un grand dévouement qui fait le succès de notre action commune. Merci à eux.

Pour votre plus grand plaisir, nous l'espérons, notre Lettre s'est quelque peu modernisée afin de rendre sa consultation plus agréable.

Bonne lecture.

Marie Bolloré,
Présidente

Chiffres clés

de l'année 2021

75%

des lauréats
suivent une
formation

25%

des lauréats
créent ou
reprennent
une entreprise

69%

sont des
femmes

246
coups
de pouce

37 ans
de moyenne
d'âge

TÉMOIGNAGES DES LAURÉATS

HIND, lauréate 2020, projet de fourrage hors-sol. Site-relais de Roissy.

Seule avec ses trois enfants, Hind a dû affronter divers problèmes familiaux et professionnels. Rebondir était un impératif pour s'en sortir. C'est alors que la candidate s'est lancée dans la création d'une activité économique orientée vers la production de fourrage en hydroponie (hors-sol). Le but est de produire un fourrage plus économe en eau et en apports chimiques. La géniale idée va vite se heurter à la réalité du terrain économique. Convaincue, Hind présentera son projet au concours d'innovation Agreeen Startup - qui récompense les projets innovants dans les secteurs agricole, végétal et agroalimentaire -, organisé par la chambre d'agriculture au salon Tech'Elevage de 2020. Il sera couronné par un troisième prix. En quête de financements, elle essaiera de lever des fonds auprès d'organismes bancaires. Le concept était toujours très bien accueilli, mais les financements n'arrivaient toujours pas. C'est alors, qu'elle décida de contacter la Fondation de la 2^e chance qui a cru en elle et lui a permis de donner naissance à la société Hydro'Germ. Ce fut le début de l'aventure. Après avoir cherché, sans résultats, des partenaires en France, Hind a réussi à décrocher un partenariat avec une société togolaise. Le projet est parrainé par le ministère de l'Agriculture togolais, et une expérimentation du dispositif est effectuée au Togo sur une période de cinq ans. Le projet est en phase de montage pour demander une subvention nationale pour l'accompagner dans l'étude de faisabilité en Afrique. La lauréate remercie la Fondation et son parrain pour avoir cru en elle et en son projet. Elle les remercie de lui avoir tendu la main quand elle était seule et aux moments les plus difficiles.



FRÉDÉRIC, lauréat 2020, projet de maraîchage et d'un élevage de truites bio. Site-relais de Montpellier.

Durant près de vingt-cinq ans, Frédéric a occupé divers postes dans la prévention des incendies avec des spécialisations comme l'anti-terrorisme. Touché par une BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive) sévère avec emphysème, et ne pouvant plus exercer dans son domaine de prédilection, il doit envisager une reconversion. Celle-ci se concrétisera en imaginant la société O maraîcher d'ô, une réalisation maraîchère (tomates, aubergines, betteraves...) et piscicole (truites) en phase avec son potentiel physique et ses valeurs agri-environnementales. En effet, l'organisation de la production réduit la pénibilité du travail par une activité à hauteur d'homme. La consommation d'eau est totalement maîtrisée tout en étant recyclée, ce qui permet de réaliser de substantielles économies. Pour mener ce projet, Frédéric et son épouse, également sans emploi, ne pouvaient assurer seuls l'aspect financier. La Fondation de la 2^e chance et son parrain, Gérard, ont joué un rôle décisif auprès de Frédéric. Le coup de pouce assuré par la Fondation a permis l'achat d'une partie du matériel : bassins d'élevage, pompes immergées, bacs de culture, etc. A ce jour, la première étape du projet est complètement terminée. Avec les fortes chaleurs de l'été, Frédéric a dû repousser la mise en place des bassins pour les alevins de truite. En revanche, les productions de semences, vendues en petit pot, sont effectives, tout comme le système Vortex, qui permet de produire des engrais bio. Malgré ses problèmes de santé, Frédéric est convaincu de la réussite de son projet. Un grand merci à la Fondation et son parrain.

ELIZA, lauréate 2020, projet de maraîchage bio, site-relais de Montpellier.

Suite à des problèmes de santé et une envie de changer, Eliza s'est reconvertie dans le maraîchage bio et l'élevage de poules pondeuses bio. Un prêt associatif lui a permis de démarrer son exploitation en plein Covid, mais ce dernier était insuffisant pour couvrir l'acquisition d'une serre. Ayant connaissance de l'existence de la Fondation de la 2^e chance, elle l'a sollicitée pour financer l'achat d'une serre de 100m², ce qui a réduit considérablement son endettement. Cet investissement lui permet, aujourd'hui, de produire des légumes tardifs à l'automne et des cultures précoces au printemps. Elle a même pu faire des plants pour l'année. En parallèle des difficultés inhérentes à ce projet, sa situation personnelle s'est compliquée par une séparation inattendue. Heureusement, une amie qui s'installait également en maraîchage, l'a hébergée. Aujourd'hui, la lauréate continue dans la voie du maraîchage bio, plus que jamais, où chaque saison lui permet d'acquérir la technicité de ce métier si difficile. Eliza ne vit pas encore complètement de son exploitation agricole, généralement il faut cinq ans pour en maîtriser les bases, mais le financement de la serre par la Fondation lui a permis de ne pas baisser les bras la première année et surtout faire face aux périodes hivernales qui sont si compliquées à passer. Le mot de la fin revient à Eliza : «Pour tous mes collègues qui débutent n'hésitez pas à être bien accompagnés, car une aide efficace est aussi motivante que réconfortante ! Merci à la Fondation et à mon parrain Jean-Baptiste.»



JEAN-JACQUES, lauréat 2022, projet de financement d'un équipement de pêche. Site-relais de Quimper.

Victime d'un grave accident sur un sardinier, l'Enim (la sécurité sociale des marins) proposa à Jean-Jacques deux possibilités pour un retour au travail : réembarquer sans pouvoir intervenir sur le pont, ou travailler seul et à son rythme à bord de sa propre embarcation. Notre lauréat choisit la seconde solution en investissant, avec l'aide, entre autres, d'institutions financières, de la CCI, de l'Agefiph..., dans un fileyeur-caseyeur de 6,30m. Basé à Lesconil (Finistère), Jean-Jacques put enfin développer, dès 2019, une pêche raisonnée et durable en ciblant les espèces de saison. Sa petite entreprise ne connaît pas la crise. Mais, début 2022, le projet prend l'eau. Après une opération de l'épaule, suivie d'un an d'arrêt de travail, la trésorerie est à la dérive. Pour redresser la barre, il faut absolument diversifier son activité. Investir dans une machine à pêcher les maquereaux s'impose. N'ayant pas les moyens, Jean-Jacques lança une bouteille à la mer en contactant la Fondation de la 2^e chance. Denis, son parrain, l'aida à faire le point et à monter son dossier. La fondation le soutiendra en lui accordant l'aide sollicitée. Depuis, notre lauréat vit convenablement de son métier et, houpette sur le bachi, ses clients le complimentent sur la qualité des poissons et des crustacés. Jean-Jacques remercie la Fondation et son parrain de l'avoir aidé à reprendre la mer.

MARTINE, lauréate 2021, formation au BPA Travaux de production agricole. Site-relais de Rennes.

En août 2006, le mari de Martine l'abandonne, se retrouvant seule avec ses cinq enfants. En 2008, Martine refait sa vie. De cette nouvelle union va naître un garçon qui ne survivra pas. Le papa la quitte. Le sort s'acharne car, après le décès de son bébé, c'est son fils aîné qui décède dans un accident de la route. La candidate vit alors une véritable descente aux enfers. Pendant quelques années, elle a des petits boulots puis, en 2019, elle est dirigée vers une association de réinsertion professionnelle. Martine signe un contrat de six mois sur une plate-forme de maraîchage. Elle n'y connaît rien mais elle a tout de suite su que c'était le métier qui lui correspondait. Puis c'est la maladie qui vient mettre un frein à sa réinsertion. On lui diagnostique un cancer qu'il faut opérer. Requinquée, sa seule hâte était de s'en sortir et de reprendre son travail et en faire son métier. Par le biais de sa responsable de réinsertion de l'Amisep de Pontivy (Morbihan), elle apprend qu'il existe un établissement scolaire dans lequel elle peut passer le brevet professionnel de responsable de production horticole et maraîchère. Mais cela a un coût qu'elle ne peut pas assumer. Très motivée, elle présente son projet à la Fondation de la 2^e chance. Ses membres n'ont pas hésité à la suivre et à l'aider financièrement. Grâce à Brigitte, sa marraine, elle a obtenu son diplôme et signé un CDI dans une ferme maraîchère. Sans la Fondation et le soutien de sa marraine, rien de tout cela n'aurait été possible. Un grand merci à tous.



LES PARTENAIRES DE LA FONDATION



La lettre de la Fondation de la 2^e chance

Reconnue d'utilité publique

Tour Bolloré,

31-32, quai de Dion-Bouton

92811 Puteaux Cedex

Tél. : 01 46 96 44 33

www.deuxiemechance.org